

# Bretteville

Bulletin municipal de Bretteville en Saire

# Infos

*La Costa Brettevilla  
sous la neige !!*



n°55  
janvier 2011

# Le mot du maire

Vers une année de transition !

Chers Amis, Chers Concitoyens.

L'an 2010 qui vient de se terminer a été pour la commune une année riche en travaux ou investissements. Aussi avant toute autre chose, je veux remercier l'ensemble des commissions pour le travail accompli et l'ensemble des employés communaux qui nous ont permis par leur savoir faire de réaliser plus en dépensant moins... Qu'ils en soient encore une fois vivement remerciés. Qu'il me soit également permis de remercier nos annonceurs pour leur participation qui certes leur permet de se faire connaître de vous mais aussi aide la commune pour la parution de votre Bretteville Info.

En effet, cette année 2010 a vu la réalisation de presque toutes nos prévisions avec en premier lieu l'atelier communal indispensable sur le plan du respect des règles Hygiène et Sécurité pour le personnel ainsi que la mise à l'abri de tout le matériel d'exploitation de plus en plus volumineux. Cet atelier municipal nous permet également de réaliser nous-même des réparations du matériel et de stocker dans de bonnes conditions divers produits et matériaux d'entretien. La toiture du Presbytère menaçait dangereusement de s'écrouler au risque de ses utilisateurs, qu'ils soient associatifs ou locataires, qui avec le parc sont de plus en plus nombreux.

Ces deux investissements ont heureusement été subventionnés par la DGE à hauteur de 30 %, par notre Député (15 000 euros) et notre Sénateur (5 000 euros) sur leurs réserves parlementaires. Un grand merci pour toutes ces aides qui ont amoindri le montant de ces investissements de 170 000 euros (avec la cour de la mairie).

Côté voirie, ce poste a été pour nous le plus important, avec :

- la réfection des routes et de quelques chemins communaux
- le chemin piétonnier bordant le CD-116 pour la sécurité des usagers (avec une subvention DGE et une au titre des amendes de police)
- les parkings de St Germain, le parking du Queen Marie (propriété communale) et le début des travaux du parking de l'église dont la finition interviendra vers 2012, c'est-à-dire après les divers travaux réalisés dans ce secteur

L'ensemble de ces travaux de voirie représente une dépense de 190 000 euros.

Mais ce n'est pas fini, il faut aussi citer l'achat de terrains près du cimetière en vue d'un lotissement futur pour une valeur de 135 000 euros, et enfin l'équipement informatique de notre école ainsi que divers petits travaux pour un montant de 20 000 euros, sans oublier la réfection de la salle polyvalente pour la somme de 24 000 euros.

Comme vous pouvez le constater, cette année 2010 sera un grand millésime par son importance en dépenses puisque c'est pratiquement 550 000 euros qui ont été consacrés au niveau communal, auxquels il convient d'ajouter les 20 000 euros de travaux réalisés au camping (parking, sécurisations diverses).

Les cendres de l'an 2010 sont à peine refroidies qu'il faut déjà penser à l'année qui s'ouvre, qui sera assurément de moindre importance au niveau des travaux. Notre priorité ira sans doute vers la réfection de la toiture de la mairie et la continuité dans l'entretien des chemins communaux avec une priorité pour le curage des creux qui en ont bien besoin. De plus, dans le cadre du contrat de territoire signé avec le Conseil Général, des travaux d'assainissement vont être engagés au camping afin de sécuriser la continuité d'exploitation au regard des contrôles sanitaires de plus en plus pointilleux.

Concernant le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme), il sera réalisé au cours de cette année 2011, mais nous savons déjà que la tranche d'assainissement collectif sur le CD-611 ne pourra être mise en chantier avant 2015, les finances de la Communauté de communes de La Saire ne permettant pas d'autre calendrier.

Mais cette année 2011 sera aussi l'année décisionnaire en matière de future intercommunalité. Sachez que pour ce sujet de particulière importance, votre équipe municipale est en pleine réflexion, et ce en étroite liaison avec les deux autres municipalités de la communauté de communes de La Saire, que ce soit au niveau des impôts où on entend tout et n'importe quoi... , que ce soit au niveau des services, que ce soit au niveau des facilités ou des besoins de chacun. Je sais que l'unanimité n'existera pas sur un sujet pareil et qu'il faudra étudier toutes les possibilités en fonction de l'avenir à moyen terme de nos communes.

*Avant de conclure, je tiens à vous assurer du soutien de toute notre équipe qui est à l'écoute de vos besoins et prête à y répondre dans la mesure de nos possibilités.*

*Je voudrais vous souhaiter en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale, tous nos vœux de bonne et heureuse année pour vous, pour vos familles et vos proches...*

*Bonne lecture, Daniel Rroupsard*

# Etat civil



## Naissances

Noam JEANNE, né le 30 décembre 2009 à CHERBOURG-OCTEVILLE  
Léa LE MARQUAND, née le 26 mars 2010 à CHERBOURG-OCTEVILLE  
Marion LAURENCE, née le 7 juillet 2010 à CHERBOURG-OCTEVILLE  
Sasha BECQUET, né le 3 août 2010 à CHERBOURG-OCTEVILLE

## Mariages

Nadine TREILLARD et Dominique FLEURY, le 21 août 2010

## Décès

Marie-Madeleine LECANU veuve PICOT, le 18 janvier 2010 à CHERBOURG-OCTEVILLE  
Raymond LECOCCQ, le 28 janvier 2010 à CHERBOURG-OCTEVILLE  
Cécile LEBRETTEVILLOIS épouse MAZE, le 1er février 2010 à CHERBOURG-OCTEVILLE  
Patricia QUESNEY veuve JEANNE, le 3 mai 2010 à CHERBOURG-OCTEVILLE  
Aimé TILLY, le 22 juin 2010 à CHERBOURG-OCTEVILLE

# Vie communale

## MISE A DISPOSITION DES SALLES COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS

Il est rappelé que la municipalité a institué, la règle tacite au long de ses mandatures, de laisser à la disposition des associations 2 réservations gratuites par an et par association pour chacune des salles municipales. A l'avis de certains, des abus ont eu tendance à s'imposer. En conséquence, les membres du conseil ont depuis demandé, qu'une règle à cette libéralité soit formellement établie et qu'un projet lui soit soumis.

Un calendrier des réservations 2010 a été fixé par la commission Loisirs qui informe qu'elle sera en mesure de fixer le calendrier 2011 dans de très brefs délais. Après une vive discussion, le conseil à la majorité de 10 voix pour 5 abstentions décide :

1. d'entériner le calendrier 2010 qui lui a été soumis
2. d'adopter les modalités de réservations consenties aux associations dans les termes suivants :  
« Une répartition annuelle de mises à disposition gratuites est accordée à l'ensemble des associations sur la base de 16 dates pour la salle polyvalente + 16 dates pour la salle du presbytère. La gestion de cette répartition relève de la responsabilité de la commission loisirs qui présentera au plus prochain conseil suivant sa clôture le calendrier détaillé des dates, du lieu et du nom de chaque association bénéficiaire. A noter que rentre en vigueur immédiatement l'instauration d'une pénalité sanctionnant tout désistement injustifié. »

## REPRISE DE L'ETUDE DU PLU - CONVENTION F.H.R.

La transformation du P.O.S. en P.L.U. avait été mise en sommeil en raison du manque de capacité de raccordements au réseau d'assainissement collectif des zones d'urbanisations futures et que les solutions à apporter n'étaient pas du ressort unique de la municipalité.

M. Guy GUERARD expose que les solutions de raccordements sont maintenant trouvées sous l'égide de la communauté urbaine de Cherbourg, cosignataire d'une nouvelle convention à intervenir avant fin décembre 2009.

La société F.H.R. a été contactée, comme la commune s'y était engagée, pour reprendre l'étude d'élaboration du P.L.U.

Il convient aujourd'hui de valider les termes et conditions de la nouvelle convention à intervenir entre la commune de Bretteville et le cabinet F.H.R. pour la reprise de leur mission dans ce dossier. (Document en annexe au procès-verbal)

- Vu la délibération du 28 octobre 2002
- Vu la délibération du 29 mai 2008
- Vu la délibération du 14 octobre 2008
- Vu la délibération du 7 novembre 2008

A l'unanimité, le conseil décide la reprise des études nécessaires à la transformation du P.O.S. en plan Local d'Urbanisme

- accepte les termes et conditions de la nouvelle convention à intervenir entre la communauté et le bureau d'études F.H.R.
- autorise son maire à signer ladite convention.

# Vie communale

## ECOLE RURALE NUMERIQUE

Mme Munoz expose que le dossier présenté une seconde fois à l'invitation de l'Education nationale a abouti favorablement. Le coût de l'opération pour la commune s'établit comme suit :

• Facture de la société DALTONER au montant H.T.....	10 402.20 €
• Eligible à la subvention de l'Etat à hauteur de 80 % du montant H.T.....	- 8 321.76 €
• Coût de l'opération à la charge de la commune.....	2 080.44 €

Le conseil prend acte de cette information.

## CAC50

M. le Maire fait part au conseil d'un courrier émanant des porte-parole du collectif anti-charbon (CAC50) sur le projet d'implantation du terminal charbonnier de Cherbourg.

A l'unanimité, le conseil déclare qu'en l'absence d'éléments probants sur l'impact écologique de ce projet d'implantation, il ne se reconnaît aucune compétence pour formuler une quelconque opinion sur le bien-fondé ou son contraire de celui-ci et laisse chacun à son libre choix.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

011 Charges à caractère général	510 356,00 €
012 Charges de personnel	314 690,00 €
022 Dépenses imprévues	0,00 €
65 Autres charges gestion courante	59 200,00 €
66 Charges financières	14 053,00 €

**TOTAL 898 299,00**

## SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES

16 Remboursement d'emprunts	40 826,00 €
<i>Détail des opérations :</i>	
13 Matériel et Mobilier Mairie	4 105,00 €
14 Matériel technique Mairie	847,00 €
25 Voies et réseaux	513 364,00 €
38 Bâtiments divers	13 705,00 €
39 Groupe scolaire	12 538,00 €
40 Eglise	25 879,00 €
41 Vestiaires Terrain de Football	7 242,00 €
43 Matériel et Mobilier Cantine	2 218,00 €
44 Matériel et Mobilier Ecoles	18 442,00 €
45 Cimetière	5 483,00 €
46 Mairie	35 793,00 €
48 Assainissement	2 000,00 €
50 Matériel Mobilier Salle polyvalente	10 869,00 €
58 Cale de la Plage	29 729,00 €
59 Presbytère	37 162,00 €
61 Acquisition véhicules	11 355,00 €
62 Frais études Plan Occupation Sols	9 214,00 €
64 Mobilier salle associative	2 000,00 €
65 Acquisition Bâtiments	5 000,00 €
67 Epicerie « Le Saint-Germain »	18 054,00 €
68 Atelier Radar	8 692,00 €
69 Ancien logement de fonction	5 540,00 €
70 Terrains chemin des Brûlés	135 001,00 €
71 Atelier Municipal	110 000,00 €
72 Parking cimetière	26 117,00 €

**TOTAL 1 091 175,00**

## RECETTES

002 Excédent reporté	100 000,00 €
013 Atténuation de charges	30 500,00 €
70 Produits des services	45 600,00 €
73 Impôts et taxes	304 304,00 €
74 Dotations et participations	392 895,00 €
75 Autres produits gestion courante	25 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>898 299,00</b>

## RECETTES

001 Solde investissement reporté	649 678,00 €
1068 Affectation du résultat	299 472,00 €
10 Dotation Fonds divers Réserves	42 025,00 €
16 Emprunt	100 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 091 175,00</b>



# Vie communale

## DEMANDE DE SUBVENTIONS

Vu le code des collectivités territoriales : le conseil municipal, à l'unanimité, vote les subventions suivantes :

ADEVA CHERBOURG .....	40 euros
ASS. BEBES PREMATURES .....	40 euros
ASS. CŒUR ET CANCERS .....	80 euros
ASS. DES PARKINSONIENS DE LA MANCHE .....	40 euros
ASS. FRANÇAISE DES SCLEROSES EN PLAQUE .....	45 euros
BANQUE ALIMENTAIRE DE LA MANCHE .....	45 euros
CLUB DES AINÉS DE BRETTEVILLE .....	1000 euros
FOOTBALL CLUB DE BRETTEVILLE .....	700 euros
LES ANCIENS COMBATTANTS .....	350 euros
RESTAURANTS DU CŒUR .....	45 euros
SECOURS POPULAIRE .....	40 euros
UNION DES DONNEURS DE SANG DU NORD COTENTIN .....	40 euros
SNSM FERMANVILLE .....	100 euros
<b>TOTAL</b> .....	<b>2565 euros</b>

## POINT SUR LE NOUVEAU TRACÉ DE LA RD 901 EN DISCUSSION AU CONSEIL GÉNÉRAL

Dans le cadre de la concertation lancée par le Conseil général M. Jean-Pierre EBBERS rappelle que les acteurs locaux sont appelés à transmettre leur avis. Une réunion se tiendra le 16 juin prochain avec les représentants des différentes instances pour faire un point de situation. Dans cette perspective, le Conseil municipal est invité à se prononcer sur le projet. Une large discussion s'ensuit à l'issue de laquelle :

### • DECISION 1

À la majorité de 14 voix contre -1, le Conseil municipal émet un avis défavorable à la création d'une 2x2 voies parallèle à la RD901. Il opte pour la sécurisation de la route existante. De fait, le Conseil municipal n'accepte pas que l'on crée une nouvelle route sur des parcelles agricoles alors que la voie existante peut être élargie en de nombreux endroits. De plus, le dernier tracé préconisé traverse en son plein centre la zone urbanisée, donc étroite du Douet Picot.

### • DECISION 2

Le conseil municipal à la majorité de 10 voix pour 5 abstentions déclare que si le Département persiste dans son projet, la commune de Bretteville demande que la nouvelle route contourne le Douet Picot par le nord dans la continuité du tracé de Digosville pour se raccorder à celui souhaité et accepté par Gonneville.

## VENTE DU RADAR

Lors de la séance du 17 décembre 2009, M. le Maire avait fait part de la proposition d'achat du bien communal dit « le radar » faite par Mme Lydie MOUCHEL au prix net de 95 000 euros. Il informe le Conseil municipal que cette vente est finalisée au profit de la SCIE ANADYOMENE, ayant son siège social Chemin du Grand Val à Bretteville qui s'est substituée à Mme MOUCHEL, actionnaire. La vente a été conclue moyennant le prix de 95 000 euros payé comptant. Cette somme est inscrite au budget compte 775.

## EQUIPEMENT POUR L'HIVER D'UNE LAME CHASSE NEIGE

Le Conseil municipal accepte le devis de la société DIMAT de Sainte Mère Eglise pour l'acquisition d'une lame neige et accessoire représentant un montant TTC de 3707.5 + 831.22 euros soit un total de TTC de 4538.82 euros ceci afin d'équiper le deuxième tracteur pour un désenneigement plus rapide. Décision votée à l'unanimité.



MATERNELLE  
**1123,31 €**

### FRAIS DE SOCLARITE ENFANTS HORS COMMUNE

Cette délibération permettra à la commune de facturer le coût des enfants domiciliés hors commune et scolarisés dans les écoles de Bretteville.

Le Conseil municipal entérine les coûts applicables pour l'année scolaire 2009/2010 qui viennent de lui être soumis :

- 1123,31 euros en maternelle
- 607,81 euros en primaire



PRIMAIRE  
**607,81 €**

## PARTICIPATION AU NOËL DES ENFANTS 2009 ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES

Le C. M. décide de verser une subvention de 200 € au comité des fêtes pour l'organisation du Noël des enfants de 2009.

# Travaux réalisés en 2010

## BATIMENTS COMMUNAUX

Réfection toiture ancien presbytère - Remise aux normes électriques - Remise aux normes extincteurs



## MAIRIE

Réfection de la cour pour être aux normes d'accès pour handicapés et transformation du bureau d'accueil



## SALLE POLYVALENTE

Pose de 3 stores triangulaires.

## ANCIENNE ÉCOLE

Création d'un bureau pour location à une infirmière libérale.



## CAMPING

Réfection de la surface du parking avec des matériaux qui évitent la poussière l'été.

## STADE

Remise en état électricité et sanitaires du club house. Remplacement mitigeur eau chaude.

## ATELIER MUNICIPAL

Réfection toiture. Enrobé dans la cour. Création zone de stockage matériaux. Peinture des bâtiments. Création d'un local pour repas, vestiaires, salle de détente, douche, toilettes.

# Travaux réalisés en 2010

## PARKING EGLISE

Agrandissement du parking.



## VOIRIE

Création du parking épicerie de ST Germain.

Création d'un cheminement piétons route touristique le long de la D116.



## Réfection

Route de la lande Tibère - Chasse Galand - Hameau Liot.

## Réparation

Route des Fosses à terre - Chemin du grand Val - Hameau Besnard.

Chemin de la courtellerie - Chemin du petit Val - Chemin des Brûlés.

## PRINCIPAUX TRAVAUX REALISES PAR LES EMPLOYES COMMUNAUX

- Mur parking épicerie St Germain
- Peinture sanitaires extérieurs de l'école
- Pose de panneaux de signalisation
- Mur agrandissement parking de l'église
- Abris pour les jeunes au camping
- Réfection de la cale du Pas Vastel



# Les Chemins



Depuis plusieurs années maintenant la commune de Bretteville en Saire accueille des chantiers collectifs de réparation pénale. Cela avait commencé il y a 5 ou 6 ans à l'initiative de Christian Mauger qui était alors un professionnel dans la protection judiciaire de la jeunesse.

Depuis, il y eu quelques changements en forme de réorganisation mais, si Christian Mauger n'est plus là, l'idée de base est restée. Les populations concernées sont des jeunes de 14 à 17 ans qui ont à réaliser des mesures de réparation pénale par le biais de sanctions éducatives infligées par le juge. Et, si la mission est réalisée, il n'y a pas d'inscription au casier judiciaire.

Une cinquantaine de jeunes ont accompli ces missions sur Bretteville, en rouvrant des petits chemins oubliés pour en faire des chemins pédestres. Une tâche pas toujours facile mais Ô combien valorisante quand on regarde le résultat.

Madame HIGINNEN, Directrice de la protection judiciaire de la jeunesse dans la Basse Normandie (PJJ) est venue le 15 avril sur place voir les travaux réalisés du côté du chemin du Hameau Lucas qui avait disparu et qui est redevenu réalité. Cela a permis en présence de sa veuve de rendre hommage à Christian Mauger en lui offrant une plaque qui honore la mémoire de son mari.



**Sur la photo de gauche :** M. LEBECACHEL, juge des enfants. Mme HUET, Substitut du procureur. Mme HIGINNEN, Directrice PJJ Basse Normandie. Mme MAUGER, M. HUBERT Directeur du Centre d'Action Educative de Cherbourg. Des élus de Gonneville. Trois éducateurs CAE et deux élus de Bretteville

**Sur celle de droite :** Mme MAUGER et les anciens collègues de son mari.

# Tarifs 2011 augmentation générale de 2 %

<b>SALLE POLYVALENTE</b>		
Petite salle + cuisine .....		204 €
Petite salle + cuisine H.C. ....		266 €
Petite salle sans cuisine .....		105 €
Grande salle + cuisine .....		265 €
Grande salle + cuisine H.C. ....		334 €
Grande salle sans cuisine .....		138 €
Chauffage .....		33 €
Vaisselle .....		1,75 €
Supplément vaisselle .....		0,15 €
<b>SALLE PRESBYTÈRE</b>		
Hors commune .....		159 €
Commune .....		139 €
Chauffage .....		33 €
<b>CONCESSION CIMETIÈRE ET COLUMBARIUM</b>		
15 ans .....	Cave Urne : 259 €	Concession : 106 €
30 ans .....	Cave Urne : 365 €	Concession : 212 €
50 ans .....	Cave Urne : 524 €	Concession : 371 €
<b>MOBIL HOME NON RACCORDÉ À L'ASSAINISSEMENT</b>		
La semaine .....		265 €
La semaine hors saison .....		153 €
Le mois .....		959 €
La nuitée .....		41 €
La nuitée pour ouvrier occupant seul le mobil home .....		23 €
<b>MOBIL HOME RACCORDÉ À L'ASSAINISSEMENT</b>		
La semaine .....		322 €
La semaine hors saison .....		208 €
Le mois .....		1144 €
La nuitée .....		47 €
La nuitée pour ouvrier occupant seul le mobil home .....		32 €
<b>CARAVANE</b>		
La semaine .....		204 €
La semaine hors saison .....		102 €
Le mois .....		714 €
La nuitée .....		31 €
La nuitée pour ouvrier occupant seul le mobil home .....		15 €
<b>COTTAGE</b>		
La semaine .....		426 €
La semaine hors saison .....		312 €
Le mois .....		1561 €
La nuitée .....		62 €
La nuitée pour ouvrier occupant seul le mobil home .....		46 €
<b>PARCELLES DE PASSAGE</b>		
Emplacement .....		1,80 €
Véhicule .....		1,80 €
Campeur .....		4,20 €
Electricité .....		2,55 €
Enfant de moins de 12 ans .....		1,80 €
<b>PARCELLES À L'ANNÉE</b> .....		
		922 €
<b>TAXE DE SÉJOUR</b>		
Taxe au réel .....		0,20 €
Taxe forfaitaire .....		55 €
<b>CANTINE</b>		
Repas .....		3,20 €
<b>GARDERIE</b> .....		
		2,22 € de l'heure
Goûter .....		0,50 €

# Communauté de Communes de la Saire

## DEGREVEMENT ACCORDES POUR LES FUITES D'EAU MODIFICATION DES REGLES APPLICABLES

Nature de la fuite	Dégrèvement A.E.P	Dégrèvement ASSAINISSEMENT
Fuite non apparente (fuite souterraine entre le compteur et l'habitation)	Moyenne des 3 années précédentes Dégrèvement de 50% sur la surconsommation	Si la fuite ne se déverse pas dans le réseau d'assainissement, le dégrèvement sera de 85 % de la surconsommation
Fuite apparente (joint ou robinet du Compteur d'eau-domaine privé) Fuite sur groupe de sécurité chauffe eau	Moyenne des 3 années précédentes Dégrèvement de 25% sur la surconsommation	Si la fuite ne se déverse pas dans le réseau d'assainissement, le dégrèvement sera de 85 % de la surconsommation. Si la fuite d'eau est localisée au niveau de l'installation de l'utilisateur et qu'elle se déverse dans le réseau d'assainissement, le dégrèvement sera de 25% de la surconsommation
Fuite au niveau de l'installation de l'utilisateur (WC joint et robinet intérieur, et autres fuites visibles)	Pas de dégrèvement	Pas de dégrèvement
Dans le cadre de l'utilisation de l'eau issu d'un forage couplé avec la distribution publique mais sans disconnecteur ou mauvais entretien du disconnecteur	Pas de dégrèvement	Pas de dégrèvement

**ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)**

Une vocation pour un métier à part entière

Vous souhaitez devenir assistant(e) maternel(le) et exercer ce métier à Bretteville, Digosville ou Le Mesnil-au-Val ?  
Vous-vous posez des questions ?

Quel est le rôle de l'assistant(e) maternel(le) ?  
Quels sont ses droits et ses obligations ?  
Comment obtenir l'agrément ?  
Quels sont les débouchés ?

**Venez aux réunions d'information**

**Centre médico-social de Cherbourg**  
place Jean Moulin - Cherbourg-Octeville  
T. 02 33 88 77 10

2010 : 13 décembre  
2011 : 17 janvier - 21 février - 21 mars - 18 avril - 16 mai - 20 juin  
de 14 h à 16 h

**Centre médico-social de Valognes**  
27bis, rue du Grand moulin - Valognes  
T. 02 33 21 74 00

2011 : 24 janvier - 29 mars - 13 mai - 28 juin -  
26 septembre - 25 novembre  
de 14 h à 16 h

  
manche.fr

Enfin, il convient d'ajouter que les dégrèvements seront accordés, pour un même abonné, une fois tous les 10 ans, sur présentation d'une facture d'un plombier certifiant la provenance de la fuite et justifiant les réparations.

Le conseil Communautaire se réserve le droit de prendre une délibération exceptionnelle et motivée pour des cas particuliers

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **APPROUVE** la modification des modalités de dégrèvements.

### SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Permanence SPANC 2011 assurée de 14h à 17h, aux dates suivantes :

- Mercredi 5 janvier
- Mercredi 9 février
- Mercredi 16 mars
- Mercredi 13 avril
- Mercredi 11 mai
- Mercredi 8 juin
- Mercredi 6 juillet
- Mercredi 10 août
- Mercredi 7 septembre
- Mercredi 5 octobre
- Mercredi 9 novembre
- Mercredi 7 décembre



11, Le Clos Girard - 50110 DIGOSVILLE

# Concours de pêche



*Départ du concours de pêche*

## **PLEINE RÉUSSITE POUR LA COMPÉTITION « BAR DU COTENTIN »**

Pour la seconde année consécutive, les 18 et 19 septembre, la commune de Bretteville en Saire avait plaisir et honneur d'accueillir l'épreuve sportive de pêche sous-marine en apnée intitulée « Bar du Cotentin » organisée de main de maître par Frédéric Bled, président de la ligue de Normandie FNPSA, bien aidé il est vrai par un staff de bénévoles particulièrement efficace.

Cette année encore, les chasseurs plongeurs étaient au rendez-vous sur le terrain de la Houquette puisqu'on ne comptait pas moins de 24 équipes dont plusieurs trios bretons. Disputée sur deux manches de cinq heures, cette compétition aura une fois encore été marquée par de grands moments spectaculaires, tant lors des départs de la plage que lors des pesées qui ont attiré le samedi comme le dimanche de très nombreux curieux et avides de découvrir l'éthique des champions et des organisateurs.

Car en effet, il convient de le souligner, aucun des bars, mulets, vieilles, lieux et autres prises ne sont allés chez les plongeurs compétiteurs ni naturellement chez les organisateurs. En fait, toutes les prises ont été allouées à la commune qui les a réparties à la cantine, au CCAS ainsi qu'à l'association Octevillo-Cherbourgeoise La Chaudrée qui sert chaque soir de la semaine un repas chaud aux SDF, expatriés et aux très miséreux dans les locaux de l'Amont Quentin. Inutile de préciser que cet apport de denrées supères fraîches a été particulièrement apprécié de la présidente Thérèse Pignol et de tous les nombreux bénévoles de La Chaudrée.

Pour revenir à la dernière pesée du dimanche en fin d'après-midi, alors qu'une « redoutable équipe de jeunes écailleurs et fileteurs » s'activait sur les étals mis en place par Pierro Attanasio, le maire Daniel Roupsard n'a pas manqué de rappeler le dicton « jamais deux sans trois », une invitation implicite pour qu'en 2011, Bretteville en Saire accueille peut-être une manche du championnat du Monde de la FNPSA.



*Une pièce rare*



*L'équipe organisatrice du concours*

# Le projet SCOT

## LE PROJET DE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU PAYS DU COTENTIN APPROUVÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE.

Fruit de très nombreuses séances de travail et concertation, de séminaires thématiques et autres visites de terrain orchestrées par le cabinet Proscot sous l'égide du Syndicat Mixte, le SCOT du Pays du Cotentin est entré dans une phase finale passant par la procédure d'enquête publique.

Mais avant cette étape conforme aux dispositions du code de l'environnement, chaque intercommunalité adhérente se devait de valider le projet. A la demande des conseillers communautaires brettevillais, Mme Geneviève Gosselin, Présidente du SCOT, est venue en salle de conseil de la mairie pour présenter les grandes orientations retenues dans le projet et notamment toutes les résultantes pour chacune des trois communes de La Saire.

Cette présentation ouverte à tous les conseillers des trois communes s'est déroulée dans un excellent état d'esprit particulièrement constructif qui s'est confirmé lors du vote unanime du conseil communautaire lors de sa séance du jeudi 28 octobre 2010.



Mme Gosselin, présidente du SCOT



Les élus communautaires de la Saire

## Nos Partenaires

Plants potagers  
Plantes à massifs

**Ets LIOT**  
PRODUCTEUR

50110 BRETTEVILLE EN SAIRE

☎ 02.33.22.36.30



Produits nettoyants industriels  
Produits et matériels d'hygiène  
Essuyage  
Brosserie  
Filtration de l'eau  
Adoucisseurs  
Traitement de l'eau

54, route touristique - 50110 Bretteville en Saire  
Tél./Fax : 02 33 44 64 64 - Mob. : 06 74 28 85 51

**MANCHE**  
HYDROCARBURES  
02.33.22.09.99

VENTES DE POELES A PELLETS  
SALLE D'EXPOSITION

MANCHE HYDROCARBURES  
200 RUE DES AJONCS  
50110 TOURLAVILLE



*Sylviane coiffure*

*Coiffure dames à domicile*

*Minerbe Sylviane*

*76 les fosses à terre*

*50110 Bretteville en Saire*

*06 65 22 52 92*

# Astre Environnement

**ASTRE ENVIRONNEMENT** a emménagé à Bretteville en Saire en mars 2007 et occupe les locaux de l'ancien Presbytère, profitant ainsi de ce cadre au combien sympathique.

42 personnes sont salariées de la structure. Elles se répartissent entre 10 permanents et 32 CDD. Dans les bureaux de Bretteville travaille le personnel administratif composé de 4 personnes avec le directeur, Yann PERRON, la comptable, Pascaline THIBERT, l'accompagnatrice, Laurence AUNE et la secrétaire, Sophie DOREY.

La présidence du Conseil d'administration est assurée par Madame Sophie HERY, par ailleurs directrice du Centre d'Information des Femmes et Familles (CIDFF), à Cherbourg.

**ASTRE ENVIRONNEMENT** n'est pas une entreprise classique mais une Association d'Insertion par l'Activité Economique. Ce type de structure a pour objectif d'accompagner les personnes éloignées de l'emploi vers le monde professionnel classique. Le financement de la structure se fait entre les conventions avec les municipalités de Cherbourg, La Glacerie et Equeurdreville, les prestations de services proposées aux collectivités et associations, et les financements publics venant principalement du Département dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion de la Manche et l'Etat.

Les personnes accueillies sont orientées par des partenaires sociaux : assistants sociaux, référents RMI (RSA maintenant). Elles signent un contrat de travail de type contrat aidé (Contrat d'Avenir ou Contrat d'Accompagnement à l'Emploi) d'une durée minimale de 6 mois et intègre un des Chantiers d'Insertion de l'association.

**ASTRE ENVIRONNEMENT** compte 3 Chantiers d'Insertion avec chacun 9 salariés en contrat aidé et encadré par un encadrant technique qualifié.

- 1 chantier pour la ville de Cherbourg-Octeville
- 1 chantier pour la ville de la Glacerie
- 1 chantier itinérant sur le secteur de Valognes

Les bénéficiaires sont issus de ces secteurs géographiques.

Ces chantiers permettent de retrouver un statut de salarié, de reprendre une activité professionnelle avec les obligations qui en découle : horaires, rythme, vie en collectivité et autres contraintes liées au travail.

Les travaux effectués par les équipes sont de différentes natures : travaux paysagers et espaces verts, maçonnerie, aménagement paysager, peinture, collecte de macro-déchets sur les plages, travaux en espaces naturels protégés... Ils sont réalisés pour les collectivités, les associations mais cette structure associative ne peut pas intervenir pour les particuliers ou les entreprises.

Ainsi, **ASTRE ENVIRONNEMENT** a réalisé différents travaux pour la municipalité de Bretteville en Saire dont la réfection des locaux de l'ancien presbytère ou du local radar et d'autres tâches sont encore envisagées.

Les équipes s'occupent aussi du ramassage des déchets des plages sur le secteur de la Communauté de Communes de Saint Pierre Eglise, sur la Côte des Isles ou sur le linéaire côtier de la Communauté de Communes de Montebourg. Elles travaillent aussi pour le SyMEL, pour des travaux d'entretien et d'aménagement des espaces naturels protégés du Conservatoire du Littoral dans le Val de Saire, sur la Côte des Isles ou dans La Hague.



*Construction d'un mur à Fermanville*

Ces différents travaux sont des supports d'activités car, outre la reprise d'une activité professionnelle, la mission de **ASTRE ENVIRONNEMENT** est de permettre aux personnes accueillies de se rapprocher du monde professionnel classique. C'est pourquoi chaque salarié bénéficie d'un accompagnement socioprofessionnel personnel durant son parcours dans la structure. Cette fonction, assurée par Laurence AUNE, consiste à identifier et lever les freins au retour à l'emploi : problèmes sociaux, de santé, de formation, et à travailler sur un projet professionnel... Chaque personne ne retrouve malheureusement pas, bien sûr, d'emploi au sortir du chantier mais le travail effectué avec elle permet de la faire avancer dans cette voie.

Ainsi, depuis sa création en 1993, **ASTRE ENVIRONNEMENT** a pu accompagner près de 750 personnes. Ce n'est pas une mission facile mais ô combien utile.

# Le Plan Neige de Bretteville



Suite à l'épisode neigeux subi l'hiver dernier, la commune a décidé d'acheter une lame pour transformer un de nos tracteurs en chasse-neige, ce qui représente un investissement de 4500 euros.

Le département vient de mettre en place un « plan neige » qui pour notre commune ne prend en compte que le traitement de la D116 (route touristique). Le déneigement de toutes les autres routes de Bretteville est donc à notre charge soit 12.2 km de voies.

Nous venons de subir un enneigement exceptionnel début décembre de 30 à 50 cm, et à ce sujet, je tiens à féliciter et à remercier, en mon nom et celui des Brettevillais, nos deux employés communaux, Franck et Gilles, qui ont effectué le nettoyage des routes en faisant de grosses journées sans compter leur temps. Tout était praticable le soir et tout à refaire le lendemain.

Bien sûr, le passage de la lame forme un petit talus devant les entrées des riverains mais après quelques coups de pelle, on retrouve une route praticable.

**Le Maire, Daniel Rousard**



## **COURRIER**

*Merci de penser au facteur remplaçant et de bien identifier votre boîte aux lettres.*

## **ORDURES MENAGERES**

*Bien qu'il s'agisse de jours fériés les poubelles seront ramassées les 25 avril, 13 juin et 15 août 2011*

# Nos Partenaires





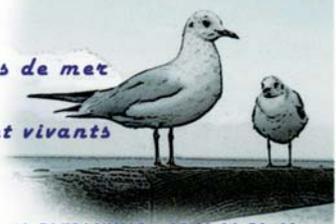

**COUVERTURE  
ZINGUERIE  
BARDAGE  
NEUF ET  
RENOVATION**

**50330  
ST PIERRE EGLISE**

**02 33 43 56 20**

**"AUX DÉLICES DE L'OcéAN"**

- Vente au détail
- Plateau de fruits de mer sur commande
- Crustacés cuits et vivants



**ZAC de Pont Marais - 50 110 TOURLAVILLE - 02.33.20.50.40**



**Négoce professionnel en  
Quincaillerie - Outillage**

**LECOUFLE TOURLAVILLE**  
548, rue des Métiers  
50110 TOURLAVILLE  
Tél. 02 33 22 06 16  
Fax 02 33 22 48 34

**LECOUFLE EQUEURDEVILLE**  
Z.A. "Le Lucas"  
B.P. 306 - 50120 EQUEURDEVILLE  
Tél. 02 33 01 67 67  
Fax 02 33 01 67 70



**BAR - TABAC - BRASSERIE - JOURNAUX**



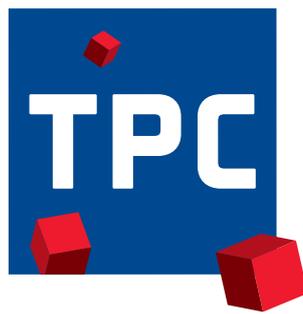

**12, rue du Vieux Château  
50110 BRETTEVILLE EN SAIRE  
☎ 02 33 22 53 10**



Electricité Sanitaire  
Chauffage électrique  
Chauffage central

**COTENTIN  
PLOMBERIE**

11, route de Barneville  
50340 LES PIEUX  
Tél. : 02 33 52 46 47



**Serge MINERBE**  
Artisan Menuisier



- Menuiserie Bois, Alu, PVC
- Escaliers
- Mobilier
- Charpente

**FABRICATION SUR MESURE**

**Les Fosses à Terre - 50110 BRETTEVILLE EN SAIRE  
TÉL. / FAX : 02 33 43 66 88**

**INEO**  
GDF SVEZ

Z.I. de Sauxmarais  
675, rue Jean BOUIN  
BP 109 - 50110 TOURLAVILLE  
Tél. 02 33 22 31 97  
Fax : 02 33 44 30 20

Tous travaux d'électrification, aériens et souterrains en HT et BT  
Postes de transformation - Eclairage Public - VRD  
Réseaux de communications - Enseignes Lumineuses  
Canalisations d'eaux potables et usées - Eclairage Intérieur  
Stations de Pompage - Electricité industrielle



**FOURNITURES DE BUREAU  
MOBILIER DE BUREAU  
BUREAUTIQUE  
IMPRIMERIE**



**Bureaux Cherbourg :**  
388, rue des Métiers  
50110 Tourlaville  
Tél. : 02 33 88 47 51  
Fax : 02 33 88 47 66

# C.C.A.S.

## SUBVENTIONS ALLOUEES

• Fond départemental d'aide aux jeunes en difficultés .....	200 euros
• Fond de solidarité pour le logement et fond social énergie .....	660 euros
• SSIAD .....	100 euros

Nous remercions le CPAC pour le don de poissons, ainsi que toutes les personnes bénévoles qui ont contribué à la bonne marche de cet événement.

Comme depuis 2 ans, un panier garni a été distribué aux personnes ne pouvant se déplacer au repas des aînés, ainsi que celles résidant en maison de retraite.

Nous rappelons que le CCAS est ouvert à toute personne ayant besoin d'une éventuelle aide sociale ou morale.



*La doyenne, le doyen et son épouse, le Maire et le conseiller général*



*Les absents n'ont pas été oubliés*



## LA MAISON DES USAGERS

Vous rencontrez un problème de santé, aussi bien physique que mentale ? Vous cherchez un renseignement sur une association, un service ? N'hésitez pas à pousser la porte de la toute nouvelle maison des usagers du centre hospitalier public du Cotentin et de la fondation Bon sauveur ! Depuis le lundi 20 septembre 2010 elle est ouverte tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h ; elle est située à l'entrée principale du centre hospitalier public du Cotentin. Des bénévoles des différentes associations qui la composent vous accueilleront, vous informeront dans une ambiance chaleureuse, conviviale, en respectant l'anonymat et la confidentialité.

Son numéro de téléphone 02.33.20.70.04

Son adresse courriel : [maison.usagersatch-cotetin.fr](mailto:maison.usagersatch-cotetin.fr)

Nous vous souhaitons à tous et toutes de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2011.

# Ecoles



Horaires : 9h00-12h00 / 13h30-16h30

### Les effectifs de l'école maternelle sont de 36 élèves dont :

- Classe de Mme Gallien et de M. Coyac : 22 élèves en T.P / P.S / M.S / G.S.
- Classe de M. Picot : 14 élèves en grande section.

### Les effectifs de l'école primaire sont de 73 élèves dont :

- Classe de M. Picot G.S / CP : 21 élèves.
- Classe de Mme Doucet et de M. Coyac CE1 / CE2 : 23 élèves.
- Classe de M. Decaux CM1 / CM2 : 29 élèves.

**Soit 95 élèves.**

Aide personnalisée (tous les matins de 8h20 à 8h50)

 SEMAINE DU 15 au 19 NOVEMBRE	
<b>LUNDI</b> Salade tomates – Dés de jambon Escalope de dinde Poêlée de légumes Fromage Compote 	<b>MARDI</b> Pamplemousse Bœuf mode Semoule Yaourt 
<b>JEUDI</b> Salade surimi Rôti de porc Pommes de terre rôties Fromage Fruit 	<b>VENDREDI</b> Carottes râpées Poisson à la crème Salsifis – Carottes Petits suisses 

Modifications possible selon arrivage  
Viande d'origine Française

## RESTAURATION SCOLAIRE

La rentrée de Septembre a amené comme à chaque fois, son lot de nouvelles règles sur la nutrition en milieu scolaire, imposées par les Ministères de l'Education Nationale et de la Santé.

Désormais les repas doivent être élaborés suivant des nouvelles normes nutritionnelles obligatoires, et ce, afin de lutter contre l'obésité croissante chez les enfants.

Pour cela, il nous a fallu intégrer dans nos menus, 10 fois des légumes crus, 10 fois des légumes cuits, 10 fois des fruits, et également 10 fois produits laitiers ou fromages, le poisson une fois par semaine sur un ensemble de 20 repas. En ce qui concerne les fritures, 1 seul produit par semaine (frites, poisson pané, escalope panée).

Bien que plus contraignant dans la confection des menus, cela permet, nous l'espérons, aux enfants d'apprécier les légumes.

## GARDERIE PERISCOLAIRE

La garderie périscolaire est assurée par Amélie, titulaire du BAFA, le matin de 7h30 à 9h, et le soir de 16h30 à 18h30. Un goûter est servi aux enfants, mais ils peuvent apporter leur propre goûter.

Sinon, comme vous l'avez sûrement entendu, Yvette, notre cuisinière, a servi son dernier repas aux enfants le 17 Décembre 2010. En effet, elle profite depuis le 1er Janvier d'une retraite bien méritée, et nous lui renouvelons une fois de plus nos meilleurs vœux dans sa nouvelle vie !

Une nouvelle cuisinière choisie par la commission et Annie continuent à concocter les petits plats pour les enfants, et Amélie assistée de Mireille sont toujours présentes pour la surveillance.

Toute la commission vous souhaite une bonne et heureuse année 2011, et surtout, une bonne santé !

## PROJET D'ACTIVITES

Présentation ses activités menées ou déjà prévues dans les différentes classes :

**T.P / P.S / M.S / G.S** : Ludothèque (3 séances dans l'année), Cycle piscine (G.S puis M.S/G.S)

**G.S / C.P** : Piscine et sortie au théâtre (en Avril)

**CE1 / CE2** : Piscine (10 séances), Basketon, équitation (8 séances), sortie au théâtre le 14 Décembre 2010

**CM1 / CM2** : Voile (8 séances + une journée)

## REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES ELUS

Legros Emilie, Picot Thierry, Peyrache Caroline et Lecoq Patricia

Suite à l'étude de la 2ème guerre mondiale en classe, les élèves de M.Dcaux sont allées visiter le musée Airborne de Ste-Mère-Eglise ainsi que les batteries d'Azeville à St Marcouf.



# Centre de loisirs



Un merci à Julie Leonard (directrice du centre) et son équipe qui savent par leur gentillesse et leurs compétences, amuser et intéresser les enfants en leur faisant découvrir différentes activités culturelles, sportives et sorties.

Le centre fonctionnera durant les vacances d'hivers, printemps et 3 semaines en juillet où il est possible de faire des mini-camps. Il accueille les enfants de 3 à 12 ans en journée ou demi-journée dans les locaux du groupe scolaire de 8h à 18h.



## RENSEIGNEMENTS

**Mairie :** Tél. : 02.33.88.78.20 - Fax : 02.33.88.72.29

## Les Francas de la Manche :

27 route de villedieu - BP553 50003 - St-Lô CEDEX

Tél. : 02.33.57.07.53

Fax : 02.3357.02.62

# Les usagers du camping du Heu

L'association du camping a remporté un vif succès avec ses activités 2010 ; c'est pourquoi elle envisage pour l'année 2011 d'organiser un loto en invitant les habitants de Bretteville.

## SUITE À NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MOIS D'AOÛT, LE BUREAU SE COMPOSE AINSI :

Présidente .....	GUERRAND Bernadette
Secrétaire .....	HERVIEU Maud
Secrétaire adjointe .....	HERVIEU Joëlle
Trésorier .....	PARNOIS Jean
Trésorier adjoint .....	JOLY Françoise
Membres actifs .....	MAHIEU Jacqueline et BOUDARD Bernadette

## NOS MANIFESTATIONS POUR 2011 :

• Frites .....	14 juillet
• Loto .....	28 juillet
• Châteaux de sable .....	Août suivant l'heure des marées
• Pétanque .....	15 Août

*Et tous cela dans une très bonne ambiance*



*Le groupe POMÉLÉ*



*Concours de châteaux de sable sur la plage*

# Paroisse Saint Gabriel



Le 2 novembre, Le Père Edgar PHAKA HUMBU (prononcer Paqua koumbo) nous a rejoint pour le service pastoral de la Paroisse Saint Gabriel. Prêtre « fidei donum » du diocèse de Boma en République démocratique du Congo (ex-Zaïre) - région appelée le Bas Congo (à l'ouest) donc traversée par le fleuve Congo, qui marque aussi la séparation entre les 2 Congo : Congo Brazzaville et Congo Kinshasa.

Qu'il soit le bienvenu parmi nous et au-delà de l'aide précieuse qu'il donnera à la paroisse, qu'il partage avec nous ce qu'il y a de meilleur avec sa culture et son expérience d'Eglise !

Le Père Edgar n'est pas un novice et il remarque vite les personnes et notre manière d'être.

Ayant d'abord séjourné en Belgique, il a passé quelques temps d'été à Pontorson et La Haye Pesnel ; désormais, c'est dans ce coin reculé de la Presqu'île du Cotentin, qu'il prendra le temps de s'enraciner : l'avenir est devant nous !

Il y a bien des manières d'accueillir les « nouveaux », surtout lorsque l'on sait pourquoi ils sont là. Si vous invitez Edgar à votre table, il en sera heureux : un repas doit rester simple et convivial.

Son lieu de résidence, bien sûr, le Presbytère - 105 Rue Médéric.

Bon marcheur, sans doute, ses déplacements sont limités en attente de la reconnaissance de son permis congolais ou de l'obtention du permis français. Au bout d'un an, la France exige des étrangers notre permis !

Le Père Edgar a toujours sa Maman (environ 80 ans) qui pousse toujours « la brouette » ! Le jardin est une question de survie... et plusieurs frères et sœurs, restés au pays. Là-bas, le chômage est endémique et la famille doit s'entraider. La solidarité reste forte dans les villages : n'est-ce pas souvent celui qui a moins, qui garde encore le sens du partage ? La RDC est un des plus grands pays d'Afrique : elle a des possibilités de développement, à condition d'en avoir la maîtrise économique et politique et pouvoir gérer les risques de mainmise extérieures. Du même diocèse de Boma, un prêtre a rejoint le Père Jean Gardin à Impfondo pour 3 ans, ainsi contribuer à ce que se réalise un jour un nouveau diocèse.

*Jean Claude Mabilie.*

## LES ACTIVITÉS DE LA PAROISSE POUR L'ANNÉE 2011

• **Du 9 au 20 mars 2011** : notre évêque Monseigneur Stanislas Lalanne sera en visite pastorale dans notre doyenné afin d'être au plus proche de ses diocésains.

• **Le samedi 19 mars 2011** : Poule au pot à la salle Polyvalente de Bretteville

• **Le dimanche 1er mai 2011** : à midi repas paroissial à la salle de l'Europe

• **Le dimanche 22 mai 2011** : vide grenier et kermesse saint Gabriel : autour de Notre Dame du Travail (quartier des Flamands) : tripes le matin, rôtisserie, frites, crêpes, possibilité de se restaurer sur place, de nombreux stands et animations...

Pour tout renseignement concernant la paroisse, vous pouvez vous adresser au presbytère 105 rue médéric ou à l'un des membres de La communauté chrétienne relais de la paroisse : Marie-Louise Mesnil, Chantal Picot, Marie-Jo Le Roux, Marie-Claire Le Gangneux, Françoise Doucet, Bernard et Marie-Jo Yvon, Caroline Doucet.

## LIEUX À DISPOSITION DANS LA PAROISSE POUR DES RÉUNIONS DE TRAVAIL OU RETROUVAILLES FAMILIALES

- Salle paroissiale du Clos Marie, chemin des brûlés Bretteville : 60 places assises
- Salle de l'ancienne gare des Flamands (derrière l'église Notre Dame du Travail) : 40 places assises
- Maison Saint Joseph des Mielles : 30 places assises
- Salle Saint Joseph place de Tourlaville : 60 places assises

Pour être en contact avec la paroisse : Chaque matin de 10h à 12h, permanence assurée  
Presbytère, 105 rue médéric - 02.33.22.42.00 - presbytere.tourlaville@wanadoo.fr

## AU SERVICE DES ENFANTS

Les inscriptions à la catéchèse (à partir du CE2) et l'aumônerie (en 6ème) sont possibles à tout moment de l'année n'hésitez pas à prendre contact nous vous donnerons tous les renseignements. Vous pouvez aussi venir assister à une rencontre de catéchèse avec votre enfant pour l'aider à découvrir le « caté »

Pour les niveaux 1,2 et 3 (CE2 au CM2) les rencontres ont lieux sur Tourlaville ou à la salle paroissiale du Clos Marie à Bretteville, tous les mercredis de 10h30 à 11h45.

## AU SERVICE DE TOUS

Tous les 1ers dimanche du mois : la messe est célébrée à 11h30 à l'église Saint Germain de Bretteville.

Des groupes de paroles ouverts à tous se constituent autour de textes de la bible ou de sujets d'actualité.

Des temps de prières ont lieu un mardi par mois soit à la chapelle du presbytère de Tourlaville soit à la maison Saint Joseph des Mielles. L'accompagnement des malades : des bénévoles rendent visite aux personnes concernées et si elles le désirent peuvent recevoir la communion....

# Paroisse Saint Gabriel

## RETOUR SUR QUELQUES MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE :

Suite à la confirmation de 7 jeunes le 25 septembre dernier, Chantal Bérard, animatrice en pastorale, témoigne : pour moi, qui les aide à cheminer vers le sacrement, l'onction du St-Chrême est le moment le plus fort de la célébration. Nous les voyons Murielle et moi, pendant plus d'un an, grandir, passer de la foi de leurs parents à la leur (qui n'est déjà plus celle du petit enfant quand nous commençons). Les entendre prononcer fortement leur foi, puis devant leur évêque, recevoir l'onction est vraiment un moment rempli d'émotions. Nous ne leur disons pas tout de la célébration, nous essayons toujours de garder des surprises, comme par exemple la remise des écharpes.

Nous sommes très contentes de ce geste fait par des membres de Communautés Chrétiennes Locales ou par d'autres paroissiens, car Mgr Lalanne rappelait, dans son homélie, l'importance pour la communauté d'offrir une place active dans la vie de la paroisse à ses nouveaux adultes dans la foi.

Ce même jour eu lieu la remise de la médaille Notre Dame à 4 personnes de la paroisse : cette médaille est décernée en reconnaissance du diocèse de la fidélité et du service rendu à la paroisse. La surprise et l'émotion étaient au rendez-vous et quel beau témoignage pour ces jeunes confirmés et nous même !



À tous, la paroisse vous souhaite une année marquée de grâce et de progrès !  
Qu'au sein de la Communauté chrétienne dont nous sommes participants et acteurs,  
le Vivre fraternel soit toujours plus fort et donne envie à d'autres de nous rejoindre !

Usons d'imagination pour avoir des « projets » qui donnent envie.

*Joyeuse nouvelle année ! Caroline Doucet*

# Les enfants de Bretteville

L'association "les enfants de Bretteville" vit depuis plus de 7 ans maintenant. Le bureau a été entièrement renouvelé l'année dernière. C'est dans la joie et la bonne humeur que nous essayons au mieux de mettre en place de nouvelles activités tout au long de l'année scolaire.

Poursuite de la vente des petits pains au chocolat le vendredi de la sortie des vacances scolaires.

Le dimanche 27 mars 2011, nous avons retenu cette date pour faire un LOTO, avis donc aux amateurs pour ce dimanche en attendant de revoir les week end ensoleillés de Normandie et pouvoir prendre un bon bol d'air pur !!!

Au printemps prochain, les enfants de l'école pourront venir découvrir les joies du char à voile en étroite collaboration avec l'école "voile et Vent" et Cyril Fortin. Espérant que les caprices de la méréo ne viendront pas perturber cette soirée.

Pour Cloturer l'année scolaire, le dimanche 26 juin 2011 nous organisons la fête de l'école. Que cette journée soit aussi ensoleillée que cette année pour renouveler une partie de saucisses / frites qui s'était déroulée dans la joie et la bonne humeur....

**Les membres de l'association et moi même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2011.**

**COMPOSITION DU BUREAU :** **Présidente :** Stéphanie LEMERAY - **Vice Présidente :** Cecile GROSSETETE  
**Tresoriere :** Marie laure LE BRUN - **Secrétaire :** Alexandra TOFFOLUTTI

# Anciens Combattants A.C.P.G.-C.A.T.M.-T.O.E.



*Cérémonies Patriotiques Communales du 8 mai*



*Promenade des enfants en jeep*



*Les enfants de l'école*

## ACTIVITES DE L'ANNEE 2010

- Participation aux Cérémonies Patriotiques Communales des 8 mai
- 23 juin Stèle du Pilote Américain tombé sur Bretteville
- Cérémonie du 11 novembre et cantonale.

Participation moindre aux manifestations départementales pour cause de vieillissement de la section (porte drapeau 84 ans)

- 23 janvier assemblée générale de la section salle du presbytère

Renouvellement annuel du bureau sortant. Les sortants ne désirant pas se représenter, aucun candidat.

Après discussion et réflexions, les sortants décident de repartir pour un an accompagnés de M. LACROIX René nouvel adhérent afin d'éviter la dissolution de la section et ses conséquences - A revoir à la prochaine assemblée générale.

## PREVISION POUR 2011

15 Janvier à 15h.....Vœux et rois de la section

22 Janvier à 10h.....AG salle du conseil

A tous, la section des Anciens Combattants vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2011

**Le Président, G.ONFROY**



*Les décorés*

# Association des aînés

## Le club des aînés vous souhaite une bonne et heureuse année 2011

Le club est ouvert tous les mardis après-midi du 14 à 18 heures à la salle du presbytère (belote, loto, jeux, galette des rois, après-midi crêpes, repas des vacances, rallye cantonal, les olympiades et...). Plusieurs sorties sont organisées tout au long de l'année. Le calendrier sera connu au début janvier.

• Déjà, 4 concours de belote (ouvert à tous) sont prévus à la salle polyvalente

Le samedi 12 février 2011, le mercredi 13 avril 2011, le samedi 8 octobre 2011 et le mercredi 7 décembre 2011

• le repas de la fête des mères et des pères en mai

• le repas de Noël en décembre

Pour venir nous rejoindre, les personnes intéressées peuvent nous contacter au 02.33.22.00.10, au 02.33.22.49.09 au 02.33.43.00.74. **Présidente** : Mauricette POTTIER 02.33.22.00.10 - 386, Rue de 25 juin 50110 TOURLAVILLE.



*Au départ d'une promenade*



*Le repas des aînés*

# Société de chasse FCM 299

Le 19 septembre 2010 avait lieu dans la salle de la mairie l'assemblée générale présidée par M. Renaux Eric et soutenu par M. Leroux Jacky qui faisait partie du tiers sortant ainsi que M. Liot David et M. Cadel André.

Je remercie M. le Maire pour sa présence.

Le bilan moral et financier a été lu par Mme Leroux Patricia démissionnaire ainsi que M. Moucheboeuf René. Nous les remercions de leur implication au sein de la société. Nous comptons 4 nouveaux arrivants dans le bureau, nous les remercions.

Le Bureau se constitue comme suit :

**Président**.....Renaux Eric

**Vice-président**.....Goyat Jacky

**Secrétaire**.....Liot David

**Trésorier**.....Marie Christophe

**Vice-trésorier**.....Autret Julien

**Membres** : Lucien Fouquet, Cadel André, Guerard Daniel, Lelong Bruno, Vitard Robert et Lefevre Mickael

Je remercie tous les bénévoles de leurs participations à toutes les activités (sans eux cela serait difficile à organiser) ainsi que tous les propriétaires cédant leurs terrains à la société.

Soyez courtois amis chasseurs, respectez les clôtures et fermez les barrières

Comme cela a été dit à l'assemblée générale, je remercie les personnes qui ont participé à l'obtention du plan de chasse au chevreuil. Je pense que cette journée se passera bien.

Le président et les membres de la société de chasse vous souhaitent de bonnes fêtes et vous donnent rendez-vous le 5 Février pour son repas dansant les 25-26 juin 2011 pour son ball trap annuel.

**Bonnes fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour 2011.**

**Le président E. RENAUX** - 06.26.25.14.23

# Football Club de Bretteville

## BILAN SAISON 2009 / 2010

Durant cette saison, 3 équipes étaient inscrites en championnat de district respectivement en 3ème, 4ème et 5ème division. Les résultats furent satisfaisants dans l'ensemble avec la montée méritée en 2ème division de notre équipe A avec un final palpitant, un apprentissage difficile de la 4ème division pour la B et un parcours très tranquille de notre C en 5ème division ou l'esprit de camaraderie était plus important que les résultats. Une saison déroulée dans un parfait climat comme l'ont montré également la réussite de nos organisations comme le repas de la Saint Valentin ou le tournoi des familles.

## SAISON 2010 / 2011

Cette saison, 2 équipes seulement sont engagées du fait de l'arrêt ou du départ de certains joueurs du principalement aux études, à la recherche de travail ou aux blessures. Cependant, rien d'inquiétant au niveau effectif car depuis le mois de septembre plusieurs joueurs viennent de nous rejoindre étoffant ainsi nos équipes.

Nos résultats actuels sont d'une part difficiles pour la A qui fait un départ compliqué dans cette nouvelle division ou elle joue son maintien et d'autre part satisfaisants pour notre B qui s'installe sérieusement dans la 1ère partie du classement.

## PRÉSENTATION DU BUREAU

**Président :**.....Patrick MARIETTE - Tél : 02 33 93 67 08 - 15, résidence de la banquette, 50130 Cherbourg Octeville

**Président d'honneur :**.....Roger BESSELIEVRE - Tél : 02 33 44 56 15 - 74, hameau Frémy, 50110 Tourlaville

**Trésorier :**.....Christian DAVID - Tél : 06 40 25 29 98 - 22, hameau Besnard, 50110 Bretteville en Saire

**Secrétaire :**.....Myriam HEBERT - Tél : 02 33 22 22-78 - 318, rue maxime Laubeuf, 50110 Tourlaville

**Festivités :**.....Patrick AUGUSTE, Tél : 02 33 22 20 27 - 94 rue des Lucioles, 50110 Tourlaville

**Entraîneurs :** Maxime LODS - Julien LECLERE - Patrick MARIETTE

**Dirigeants :**

**1 A**.....Patrick MARIETTE et David LAISNE

**1 B**.....Yannick AIMARD et Patrick AUGUSTE



*L'équipe 1<sup>ère</sup> A*

## VIE DU CLUB

Comme les années précédentes, le FCB organise son repas de la Saint Valentin le samedi 19 février 2011 et son traditionnel tournoi des familles au mois de juin 2011 (date à confirmer). De plus nous envisageons de faire un tournoi de belote un samedi après midi au mois de mars, la date restant à préciser en fonction des disponibilités de salles.

Les dernières dates vous seront communiquées en temps afin que vous puissiez venir nombreux à ces événements pour passer un agréable moment et témoigner de votre soutien au FCB.

Le FCB tient à remercier l'ensemble de ses dirigeants, sponsors et sympathisants pour l'aide et le soutien précieux qu'ils nous apportent ainsi que ses joueurs pour l'esprit convivial et la bonne image du club qu'ils véhiculent.

Nous remercions également la mairie pour le soutien qu'elle nous apporte et comptons sur elle pour poursuivre l'amélioration de nos installations.

Nous invitons toutes les personnes intéressées à nous rejoindre pour continuer à faire vivre et évoluer le FCB.

**Nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2011.**

**Le F.C.B.**

# La Chesnée

Le 19 novembre dernier, les adhérents de l'Association La Chesnée se réunissaient nombreux, environ 80 personnes (et 40 pouvoirs) pour leur Assemblée Générale.

Il faut dire que celle-ci était importante pour la Chesnée car Madame Lorimier était démissionnaire, de même que Madame Caen, la trésorière, qui quittera ses fonctions au 30 juin 2011 après avoir été 12 ans préposée aux comptes de la Chesnée.

Les autres membres démissionnaires sont : Michel Rivière, Pierre Briot, Véronique Pousse, Pierre Groult.

Nous accueillons Jacques Lerévérend, Yvette Robic et Isabelle Lemarchand qui font désormais partie du bureau de la Chesnée et nous leur souhaitons la bienvenue. L'Assemblée a élu une nouvelle présidente en la personne de Maria Groult.

Le bureau de la Chesnée s'est réuni le mardi 23 novembre et a reconduit au poste de secrétaire Chantal Hainneville, au poste de trésorière Véronique Caen jusqu'au 30 juin, secondée par un trésorier adjoint en la personne de Pascal Doucet, et a élu un vice-président en la personne d'Eric Noël.

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

C'est devant un public nombreux, que nous avons exposé les faits marquants de cette année dont voici les grandes lignes :

- **L'effectif Codep EPGV** pour la saison 2009/2010 était de 149 inscrits ; le nombre d'adhérents, toutes sections confondues, était de 254 pour cette même saison soit une stabilité globale des effectifs et 12 inscriptions CODEP en plus dues notamment à l'activité Acti marche.

- Les cours de gym marquent un léger déficit pour l'année écoulée mais, globalement, la Chesnée se porte bien. «Pour cette année, nous devons recruter de nouveaux adhérents et je vous mets au défi d'être les acteurs de la bonne santé de la Chesnée Gym et de nous aider à recruter des adhérents en incitant vos proches, vos amis, vos voisins, vos collègues de travail à venir nous rejoindre pour leur bien-être et leur bonne santé. Soyez les VIP de la gym à la Chesnée».

- La gymnastique volontaire s'est enrichie d'une nouvelle activité qui a un gros succès : la marche nordique. « Apprenez vous aussi à retrouver la forme, perdre du poids en faisant du sport, muscler vos fessiers tout en ménageant vos articulations et éviter les problèmes de genoux, Beaucoup plus efficace que le jogging : vous dépenserez jusqu'à deux fois plus de calories. Beaucoup moins contraignante pour le dos et les articulations, la Marche Nordique est la nouvelle découverte en matière de sport doux et santé. Accessible à tous, sportifs ou non, jeune ou moins jeune, pour hommes, femmes, enfants ».

- Les cours de Yoga du mercredi sont suivis avec assiduité par une vingtaine de personnes et c'est toujours avec le même plaisir que nous retrouvons Pascale Barrier, notre professeur.

- Pour le cours de danse, Chantal a pris la parole et a remercié les 49 inscrits au cours de Johanna Elie, pour leur fidélité et leur adaptabilité car la famille de Johanna s'est agrandie avec l'arrivée du petit Raphaël et les cours ont été dispensés par 2 charmantes jeunes filles en attendant le retour prochain du professeur que tous les danseurs seront ravis de retrouver.  
**Chantal Hainneville - 02 33 22 58 37**

- Le tennis de table se porte bien puisque nous avons, à ce jour, pour la saison 2010/2011, 19 pongistes. Eric pense qu'il faudra certainement revenir à deux séances de ping pong le mardi soir compte tenu du nombre de joueurs qui investissent la salle. Le tournoi du a été un succès et les joueurs ont bien profité de cette journée. Vous pouvez contacter Eric pour tous renseignements concernant cette activité : **Eric Noël - 02 33 22 19 52.**

- **Le repas dansant** s'est déroulé le 16 octobre dans une ambiance très conviviale. Nous avons réuni 230 personnes. Il était animé par Medley Duo qui nous ont assuré une prestation de qualité avec tout le talent qu'on leur connaît.

- **Le thé dansant** du 21 novembre a réuni 77 danseurs qui ont été enchantés de passer un si bon après-midi en compagnie de Gérard Music.

## EN 2011 À LA CHESNÉE

- **Portes ouvertes en janvier** : deux cours d'essai gratuits, au choix, parmi les diverses activités sportives que vous propose la Chesnée.

- **12 mars** : soirée dansante

- **15 mai** : tournoi de tennis de table

- **10 avril** : randonnée de la Chesnée

- **15 mai** : tournoi de tennis de table

# La Chesnée

- **10 septembre** : inscriptions salle du conseil
- **Reprise des cours** : le 12 septembre
- **15 octobre** : repas dansant
- **19 novembre** : Assemblée Générale
- **20 novembre** : thé dansant

Pour tout renseignement concernant les diverses activités de la Chesnée, vous pouvez téléphoner au 06 77 66 92 61 L'Association La Chesnée remercie les membres du bureau pour leur aimable participation, les animatrices, la municipalité pour la mise à disposition des locaux, et tous les bénévoles. **La Chesnée vous souhaite une bonne année 2011.**

*Pour la Chesnée. Cordialement, Maria*



## RAPPEL DES HORAIRES DES ACTIVITES DE LA CHESNEE

### Salle polyvalente

Gym volontaire adulte .....	avec Lucie le lundi de 19h à 20h avec Claire le mardi de 9h à 10h avec Sophie le mercredi de 18h30 à 19h30
Gym jeunes avec pratique du step .....	avec Claire le lundi de 20h15 à 21h15
LIA .....	avec Sophie le mercredi de 19h30 à 20h30
Tennis de table .....	le mardi de 20h30 à 22h15 (libre)
Gym 3 Pommès .....	avec Adèle le mercredi de 16h30 à 17h30
Danse de salon .....	avec Johanna le mercredi de 20h45 à 22h00

### Salle du presbytère

Acti'gym .....	avec Lucie le mardi de 10h à 11 h
Gym volontaire adulte .....	avec Adèle le jeudi de 9h15 à 10h15
Yoga .....	avec Pascale le mercredi de 17h15 à 18h15 (débutants) le mercredi de 18h15 à 19h15 (initiés)

### En extérieur

Acti-marche .....	avec Solange le jeudi de 14h à 15h
Marche nordique .....	avec Solange le jeudi de 15h à 17h

## INFOS PRATIQUES

**Facilités de paiement** : règlement par chèques remis à l'inscription (plusieurs mensualités possibles). Chèques vacances et carte A Too acceptés. Apporter deux enveloppes timbrées libellées à votre adresse (ou e mail), 1 photo d'identité (nouveaux adhérents). Certificat médical obligatoire pour toutes les activités, à fournir lors de l'inscription.

Les cours de gymnastique sont dispensés par des animatrices diplômées de la Fédération française d' Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) ou brevet d'état, le yoga par une animatrice diplômée de la Fédération française de Yoga. Ces diplômes sont homologués par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

L'Association La Chesnée est adhérente à la Fédération de l'Education Physique et de Gymnastique Volontaire.

**Présidente** : Maria Groult 06 77 66 92 61 - **Trésorière** : Véronique Caen - **Secrétaire, responsable danse** : Chantal Hainneville 02 33 22 58 37 - Responsable tennis de table : Eric Noël 02 33 22 19 52.

# Le Comité des fêtes

A l'heure où ces lignes seront publiées, le bureau du Comité des Fêtes sera soit renouvelé, soit l'activité "mise en sommeil" à défaut d'une nouvelle équipe. Notre vœu est bien évidemment qu'il y ait une relève.

Après 3 années d'organisation d'événements dans notre commune, notre bilan est contrasté.

En juin 2008, avec une équipe restreinte, 7 personnes qui se sont vite retrouvées à 5, nous avons réussi à maintenir les fondamentaux du Comité que sont la fête champêtre et le Noël des enfants. Nous avons institué, le deuxième dimanche de septembre, le vide grenier qui chaque année a été apprécié tant des exposants que des visiteurs. Nous aurions aimé faire plus !

Mais il nous a manqué l'essentiel : une équipe plus étoffée de bénévoles. En effet, sans ces "chevilles ouvrières" que sont les bénévoles, le Comité ne peut pas fonctionner. Or, force est d'avouer que seuls les fidèles d'entre les fidèles, je ne peux les citer tous mais ils se reconnaîtront, ont répondu présents à nos sollicitations.

Qu'ils en soient ici, chaleureusement remerciés.

Notre regret est de n'avoir pu ou su, fédérer de nouveaux bénévoles.



Néanmoins, nous terminons notre mandat avec une année 2010 qui a vu se dérouler :

- En juin la fête de la musique.
- Le 1er août, notre traditionnelle fête champêtre précédée le samedi soir d'un repas dansant qui a réuni 130 convives.
- La messe célébrée sous le chapiteau par l'abbé MABILLE a été comme chaque année très fréquentée.
- L'après-midi la prestation des "MARINS du COTENTIN" a enchanté un public et s'est même terminée par une farandole faite par des spectateurs enthousiastes.
- Le 15 septembre a eu lieu le VIDE GRENIER annuel avec un taux de fréquentation plus faible que l'an passé en raison d'autres manifestations du même type dans la région.
- Le 4 décembre, en partenariat avec l'association "les enfants de bretteville" les enfants de Groupe Scolaire, ont pour leur grand plaisir, assister au spectacle "LE FABULEUX TRESOR D'ESTANBOURC"

Du fait de l'état de santé de l'artiste (foudroyé par un cancer) nous avons dû annuler la soirée Cabaret que nous avions organisée le 8 Mai.

Nous remercions M. le Maire et son équipe pour l'écoute et l'aide logistique qu'ils nous ont apportés au cours de notre mandat.

**Enfin nous souhaitons "bon vent" à celles et ceux qui nous succéderont.  
Et à tous, bonne et heureuse année 2011.**

Liliane LEHOT - Présidente.

# A propos de l'histoire de Bretteville

## BRETTEVILLE et les BRETTEVILLAIS vus par Gilles de GOUBERVILLE

C'était un personnage fort avisé que Messire Gilles PICOT, seigneur de Gouberville, Russy, Le Mesnil et autres lieux . Il vivait au XVIème siècle en sa propriété du Mesnil au Val. Comme la plupart des chefs de famille de cette époque, il avait l'habitude chaque jour d'écrire non seulement les sommes qu'il avait reçues ou dépensées mais encore les menus événements de la journée . C'est ainsi qu'il notait le nom des gens qu'il avait rencontrés, ce qu'ils avaient fait ou dit et les occupations auxquelles lui-même s'était livré. Ces notes de chaque jour ont composé au fil des années ce que depuis on a appelé un LIVRE DE RAISON, c'est-à-dire un livre de comptes dans lequel se trouvent inscrits tout ce qui faisait la vie rurale de l'époque : marchés, conventions, naissances, mariages, décès, voyages, procès, etc... En raison de la parenté qui existait entre le seigneur du Mesnil et celui de Bretteville, en raison aussi de la proximité des deux paroisses, Gilles de Gouberville s'est trouvé en relations suivies avec nombre d'habitants de Bretteville. Aussi n'a-t-il pas manqué de nous laisser quelques indications et renseignements sur les faits et gestes de ses amis. A l'aide de ces notes éparées en son livre de raison, il est possible de reconstituer ce que pouvaient être Bretteville et les Brettevillais de cette époque et par ce moyen, de nous faire une idée de l'état général de la paroisse, de la seigneurie et des notables qui se sont trouvés en relation avec lui.

La paroisse de Bretteville comprenait alors non seulement la « terre » de Bretteville proprement dite mais encore des extensions des seigneuries de Tourlaville et de Gonnevillle . Le seigneur de Gonnevillle notamment possédait toute la parcelle actuelle de Brettefey qu'il fieffa d'ailleurs en 1522 à divers habitants de Maupertus (les Noyon) et de Bretteville (les Gibert).

De tous les villages actuels, Gilles de Gouberville n'en cite que quelques-uns dans son journal Il ne parle ni de l'Amontoux ni de la Rue. Une assez grande agglomération paraît avoir existé à cette époque au Hameau de la Forge. Il mentionne aussi le Heu qu'il écrit Heug. Le Hameau Besnard portait déjà son nom actuel. Voici la note qu'il écrit au 2 mars 1556, jour de mardi-gras :

*« Le mardy gras IIème après disner, nous allasmes à Bretteville, Symonnet, Hubert, Collas, Lajoie et Collas Drouet, pour recouvrer la géniche que ledit Drouet avoyrt perdue, ce que ne fismes, et fusmes chez Gobes et au hamel ès Besnardz près le Moulin au Coc. Nous en revinsmes par chez Rouxel où Magdeleine, femme de Jacquet Rouxel, donna à boyre à mes gens. »*

Nous verrons par la suite que la forêt du Roy couvrait une grande partie de la contrée et s'étendait jusqu'au Hameau de la Forge. C'était à la fois un pays propice à la chasse et à la pêche. C'est à Bretteville en effet que le sire de Gouberville s'approvisionnait en poisson quand il en avait besoin, le jour de sa fête notamment :

*« Le 31 aoust 1554, Lajoie fut quérir du poysçon à Bretteville pour la St Gilles à demain : il en eut pour VII sols »*

Voulait-il des huîtres ? C'était encore à Bretteville qu'il en trouvait :

*« Le vendredy XXIIème mars 1556, ung homme de Bretteville apporta des ouystres en escalle, de quoy nous desjeunasmes. »*

Notons au passage que Gilles de Gouberville ne donne pas le nom de l'homme. Quand les bateaux du Becquet n'arrivaient pas assez vite à son gré, il venait au devant d'eux jusqu'au Heu, sans doute pour avoir les meilleures pièces. C'est ce qu'il nous dit le 20 juillet 1557 :

*« Le mardy XXème ; nous allasmes nous pourmener sur le bord de la mer à cheval et de là à Denneville et au Heug de Bretteville au devant des bateaux. J'achatté du congre pour II sols. »*

Nombre de Brettevillais se livraient au plaisir de la pêche même le vicaire, soit en tendant des lignes, soit en suivant la marée sur les rochers et le seigneur de Bretteville lui-même ne dédaignait point d'y aller mener ses invités comme il le fit ce jeudi 16 mars 1552 :

*« Le jedy XVIème, je m'en allé à Bretteville, Cantepye, Symonnet et Moysson avecque moy disner chez mon cousin où nous trouvassmes à table le sieur vicomte de Vallongnes et sa femme et leur compagnee et ceulx de la maison. Ledit jour après que nous heusmes disné, nous allasmes à la mer et toute la compagnee pescher à la basse eae. »*

Au moins ce jour-là furent-ils plus heureux que ne le fut un de ses amis le 15 janvier 1554 :

*« Le lundy XVème (jour Sct Mor) en noue en revenant, Cantepye demeura à soupper chez Jacques Cabart por ce qu'il cestoyt mis à la mer et avoyt été fort moullé et changé d'acoustrement chez Rouxel à Bretteville. »*

Apparemment, ce bain involontaire n'eut pas de suite fâcheuse.

Si la pêche était plaisir de vilains, la chasse était plaisir de seigneurs ! Au Moyen-Age, tuer un cerf ou un sanglier était plus impardonnable que de tuer un homme et il faudra attendre le XVIIIème siècle pour que Louis XIV défende de « condamner à mort pour le fait de chasse s'il n'y a d'autre crime mêlé qui puisse mériter cette peine. » Gilles de Gouberville ne semble pas avoir été un grand chasseur mais deux de ses gens paraissent s'en être donné à cœur joie pour garnir la table du manoir ou celles des amis. Ce sont Cantepye et Symonnet, nobles eux aussi. Et Bretteville fut souvent le témoin de leurs exploits cynégétiques :

*« Juin 1553 - Le vendredy IXème, dès le matin, Cantepye, Symonnet et Moysson s'en allèrent dès le jour à la chasse à Bretteville. Ils disnèrent chez Jehan Lyot et prindrent ung lappin. »* ce qui était vraiment maigre ! Ils eurent plus de chance en octobre de la même année :

*« Le mercredy XXVème dès le matin, Cantepye, Symonnet et Moysson allèrent à la chasse à Bretteville pour Maistre Guillaume Cabart qui doyt fiancer dymanche prochain Gratiene, fille de Collin Dancel : ilz y furent jusques au soyer et me disrent qu'ilz avoyent prins troys lièvres et desjeuné chez Jehan Lyot. »* Ils ne furent pas bredouilles non plus l'année suivante au mois d'avril :

*« Le vendredy XXVIIIème dès le matin, Cantepye et Symonnet furent à la chasse tout le jour et apportèrent deux lièvres. Ilz disnèrent*

# A propos de l'histoire de Bretteville

*chez Monsieur de Bretteville.* » Pour occire tous ces lièvres et lapins, Symonnet et Cantepye n'avaient pas à leur disposition les armes perfectionnées de nos chasseurs modernes. Ils se servaient de l'arbalète, du pistolet et surtout de la harquebutte. Cette dernière arme était fort lourde puisque deux hommes étaient nécessaires pour la porter ce qui explique que le plus souvent, ils se faisaient accompagner par Moysson, un domestique. C'était d'ailleurs une arme nouvellement apparue et qui avait une portée intéressante. Ils l'utilisaient donc de préférence aux deux autres. Mais elle avait souvent besoin d'être réparée ou comme ils disaient « raccoustrée » Et c'est encore à Bretteville que Gilles de Gouberville trouvait l'ouvrier capable d'effectuer ce raccoustrement. Il se nommait Jehan Rouxel.

« *Le XXIIème décembre 1557, le mercredi, Symonnet et Cabassos furent à Bretteville fère raccoustrer une harquebutte chez Rouxel de grand matin, et en revindrent viron à trois heures après midy.* » ce qui semble indiquer que la harquebutte avait besoin d'un sérieux raccoustrement !

L'année suivante, le 24 mai 1558, ce fut encore chez le même armurier que Rocquencourt et Symonnet vinrent faire exécuter des réparations à leur harquebutte. Même déplacement à Bretteville le 25 juin suivant, toujours pour faire « raccoustrer » la même arme ! Jehan Rouxel devait être un excellent armurier car il était rare que l'engin soit confié à un autre ouvrier. Mais, dans l'intervalle, Symonnet s'en était servi avec succès s'il faut en croire la note du 29 mai :

« *Le dimanche de Penthecouste, après disner, une louve vint à la Coulombière et emporta ung agneau. Rocquencourt, Symonnet, Lesage, Julian, Arnould la poursuyvirent et luy fisrent lascher et laissèrent ledit agneau à la place ; assés tost après, elle revynt chercher sa proye. Symonnet la tua d'un coup de harquebutte* » ce qui dut combler d'aise Symonnet comme chasseur et Messire de Gouberville comme propriétaire. Il arrivait aussi que la fameuse harquebutte blessât grièvement un chien, quand ce n'était pas un homme ! Elle manquait sans doute de précision :

« *Le 26 aoust 1554, nous allames chez Mesnage, où Thomas Drouet tua Bureau qui avoyt été hier blessé d'un coup de harquebutte.* » Autre arme en usage au manoir : le pistolet.

« *En mai 1558, le lundy IIème, au matin, Symonnet et François Drouet allèrent chez Jehan Rouxel pour fère fère ung canon de pistolet.* » Il y eut bien d'autres visites de Symonnet à Rouxel mais sans précision quant au motif de la visite :

« *Le jedy Xème de mars 1557, Symonnet et Thomas Drouet allèrent chez Rouxel à Bretteville . Il estoit presque soleil couché quand ilz en revindrent.* »

Les déplacements pouvaient aussi bien avoir lieu dans l'autre sens, par exemple en raison d'un grand retard dans la livraison :

« *1562 - Le dimanche XIIIème mars, je ne bougé de céans Jehan Rouxel et Jehan de Troye disnèrent céans. Ledit Rouxel me livra ung canon de harquebutte et le rouet qu'il debvoyt livrer dès la Toussaint. Je lui baillé deux angelots et quatre solz et trouvastes qu'il avoyt heu, compris les deux angelots, XIII livres. Je luy promys encore XL solz et X solz à son valet, et me doyt apporter ung autre canon mardy prochain.* »

Une des notes de ce journal relative à la chasse sert tout naturellement de transition pour s'intéresser à la récolte du varech sur la côte. Cette récolte avait lieu tous les ans à des époques bien déterminées à Bretteville et dans les paroisses avoisinantes. Note du 15 mars 1552 :

« *Le mercredi XVème dès le matin, je m'en allé à la chasse, Cantepye, Symonnet, Moysson et l'Angloys ; à Bretteville, nous trouvastes Quentin Le Court près sa maison qui debvoyt aller au vrec qu'on syet ce jour ; je dépeusné chez Jehan Lyot, de là m'en allé chez Chandeleur qui s'accoustrayt pour aller au vrec et de là à la mer.* »

Ce varech était « syé » aux mois de février et mars et le 15 février 1556 : « *On sia le vrec à Turlaville et aulx environs.* »

C'était encore à la même époque quelques années plus tard le 25 février 1562 :

« *Ledit jour, je presté un de mes harnoyz à Gilles Berger, qui fut à Bretteville quérir une chartée de vrec pour son père.* »

Un an auparavant, il avait déjà le vendredy 6 mars « *presté un harnoyz à Gilles Auvray pour aller quérir une chartée de vrec à Bretteville.* » ce qui prouve que les habitants des paroisses voisines venaient chercher leur engrais sur la côte de Bretteville comme les Brettevillais eux-mêmes .

C'est aussi à Bretteville qu'on prélevait le sablon pour la maçonnerie et les toitures :

« *Le jedy VIIIème octobre, Julian et Hubert furent quérir à Bretteville une chartée de sablon pour couvrir.* »

Quant à l'utilisation du sablon comme engrais, Gilles de Gouberville en faisait venir de grosses quantités et nous savons même quel usage il en faisait : « *Le lundy premier jour d'octobre, Symonnet demeura pour recueullyr six charettes de cette paroisse qui m'apportoyent du sablon.* »

« *1557 - Le vendrdy IIIème, je ne bougé de céans. Je fys épandre une chartée de sablon de mer un ung costé du pray de la Basse-Vente, vers le Caplier, pour voyer si l'herbe en amendroyt en ung an d'ici, à raison qu'elle est fort sure et fort courte.* »

Mais il ne nous dit point l'année suivante si le résultat répondit à son attente.

A suivre...

**Pour comprendre :** 1 livre = 20 sols. 1 sol = 12 deniers. Ouystres en écalles : huitres sauvages

*D'après les NOTES SUR BRETTEVILLE de Louis LEBLOND, ancien maire (vers 1912). Odile GAIN - Novembre 2010*

## Etienne et ses abeilles



M. Etienne Guerrard, un passionné de jardins (répertorié dans "Les jardins du nord-Cotentin de Jerome Goutier") a eu la gentillesse de nous recevoir chez lui, dans sa jolie maison perchée sur les hauteurs de Bretteville en Saire, entourée d'un jardin dans les landes de 1,5 ha, afin de nous faire découvrir et partager sa passion pour le monde des abeilles. Novices en la matière, nous avons découvert beaucoup de choses et souhaitons vous les faire partager.

### LA RUCHE

Il faut laisser l'essaïm tranquille environ 1 an. Les abeilles font leur garde manger ; ce n'est que lorsque celui ci est rempli qu'il faut mettre la première hausse, ni trop tôt car la température baisse pour le couvain, ni trop tard, il y a risque d'essaimage. Puis on vérifie tous les 15 jours le contenu des hausses.



Il y a plusieurs type d'abeilles : les nettoyeuses, les gardiennes, les soldats, les ouvrières, les nourrices, les manutentionnaires. Elles changent de rôle régulièrement et leur dernière activité sera d'être butineuse. Une ruche est composée d'alvéoles. Ces alvéoles sont utilisées pour déposer le pollen que les abeilles ont récolté. Elles peuvent aussi être utilisées pour mettre les œufs que la reine pond. Ces œufs deviendront des larves, puis des nymphes, puis des abeilles qui sortiront des alvéoles.

### LES ABEILLES

Il y a environ 30 000 à 70 000 abeilles dans une ruche. Les abeilles rapportent soit le pollen sur leurs pattes soit le nectar par la bouche soit pour les plus travailleuses les deux. Cette nourriture est donnée à la reine dont le seul but est de pondre (environ 1 à 1500 œufs par jour, suivant la saison). La reine ne sort de la ruche que deux fois dans sa vie; la première fois pour le vol nuptial pour s'accoupler et la deuxième fois pour l'essaimage (départ de la vieille reine avec un essaïm pour former une nouvelle colonie et dans la ruche restante les abeilles choisissent une nouvelle reine).

Les abeilles sont des insectes très utiles, comme les bourdons, les syrphes etc... sans elles nous ne pourrions pas vivre et les fleurs ne seraient pas pollinisées, les abeilles s'occupent de cette tâche en butinant dès l'apparition des beaux jours, les 1ères fleurs (saule, noisetier...) et en finissant par le lierre. Elles se nourrissent pendant l'hiver du miel qu'elles ont fabriqué, elles s'engourdissent et dorment jusqu'au printemps.

C'est la température de la nuit (13°-14°) qui détermine les sorties pour le travail du lendemain.

Pour retourner à la ruche, les abeilles se repèrent aux arbres, à la couleur de la ruche, aux odeurs, à la luminosité et au soleil ; si on veut déplacer une ruche, il faut la déplacer d'au moins 4 kms, pour éviter leur retour à l'endroit initial.

### LA GELEE ROYALE

La gelée royale est le produit de sécrétion du système glandulaire des abeilles ouvrières, entre le cinquième et le quatorzième jour de leur existence (appelées nourrice). C'est une substance blanchâtre aux reflets nacrés, à consistance gélatineuse, de saveur chaude, acide et très sucrée, qui constitue la nourriture exclusive :

- de toutes les larves de la colonie, sans exception, de leur éclosion jusqu'au troisième jour de leur existence ;
- des larves choisies pour devenir reines jusqu'au cinquième jour de leur existence ;
- de la reine de la colonie pendant toute la durée de son existence à partir du jour où elle quitte la cellule royale

La production de gelée royale fait appel à des techniques particulières et est pratiquée par des apiculteurs spécialisés. La gelée royale contient une proportion considérable de protéines, d'acides aminés, de lipides, de vitamines et de sucres, et est également reconnue pour avoir diverses vertus nutritionnelles et pharmacologiques sur les humains.

### LA RECOLTE

Etienne et sa femme récoltent le miel fin août / début septembre, on enfume les abeilles pour récupérer les hausses et l'on installe dans un extracteur, puis on laisse le miel environ 1 à 3 semaines dans des seaux ou maturateur afin que les impuretés reviennent à la surface pour les enlever. Enfin on le met en pot, puis en quelques semaines, il se cristallise ou se durcit.

Leur récolte, au concours des miels de la Manche Octobre 2010 a obtenu une mention dans la catégorie Miel ambré. Le jury a relevé son odeur et son goût de châtaigner, nez de fumet, odeur de cuire et goût de confiture d'abricot.

(Nous vous laissons imaginer à quel point nous nous sommes « régalingées » en faisant cette interview...)

### CONSOMMEZ DU MIEL... LES VERTUS SONT CONNUES DE TOUS.

Un grand merci à M. et Mme GUERARD. Un dernier message d'Etienne : Attention de ne traiter dans vos jardins qu'à partir de 21h. Les abeilles au repos, elles risquent moins de transporter de pollens pollué.

Pascale et Karine

# Quelques photos...



*Décoration au repas des aînés*



*Merci aux bénévoles du repas des aînés*



*Pot d'accueil des vacanciers du camping*



*Le nettoyage de la plage*

## Nos Partenaires



Toujours là pour moi.

**ASSURANCES**



**BANQUE PLACEMENTS**

Professionnels et particuliers

02 33 54 33 88

[www.groupama.fr](http://www.groupama.fr)



**Au Croissant d'Or**

Dorothee et Ludovick DUBOST

Le Becquet

50110 Tourlaville

02.33.44.65.81

### S.A.R.L. TABESSE PLANQUE



76, Village d'Inglemare  
50840 fermanville

Tél. 02 33 54 25 59

Fax 02 33 54 62 54



Travaux Publics,  
Agricoles et Forestiers

rue Ecoute s'il Pleut - 50700 VALOGNES

Tél. : 02 33 40 14 83 - Fax : 02 33 40 04 08

Siret 503 313 215 00017 - TVA FR 21503313215

Ape 0161Z - SARL au capital de 25000 €

# Calendrier des associations 2011

15 JANVIER.....	galette des rois des anciens combattants
22 JANVIER.....	assemblée générale des anciens combattants
5 FÉVRIER.....	repas dansant de la chasse
12 FÉVRIER.....	belote des ainés
19 FÉVRIER.....	repas dansant de la saint valentin du foot
EN MARS.....	soirée « poule au pot » de la paroisse
12 MARS.....	soirée dansant de la Chénée
20 MARS.....	belote du club des ainés
27 MARS.....	loto des enfants de Bretteville
10 AVRIL.....	vide grenier de « Reves Manche »
10 AVRIL.....	rando de la chenee
EN MAI.....	déjeuner à la salle de L'Europe pour la paroisse
4 MAI.....	belote des ainés
22 MAI.....	kermesse et vide grenier de la paroisse
12 JUIN.....	vide grenier du « Queen Marie »
25 ET 26 JUIN.....	ball trap
26 JUIN.....	kermesse des Ecoles
EN JUIN.....	tournoi des familles
14 JUILLET.....	frites au camping
28 JUILLET.....	loto du camping
15 AOÛT.....	tournoi de pétanque
EN AOÛT.....	Chateaux de sable (suivant l'heure des marées)
10 SEPTEMBRE.....	inscriptions chenee
8 OCTOBRE.....	belote du club des ainés
15 OCTOBRE.....	repas dansant Chénée
19 NOVEMBRE.....	AG Chénée
20 NOVEMBRE.....	thé dansant de la Chénée
19 DECEMBRE.....	belote des ainés
PRINTEMPS 2011.....	soirée char à voile avec l'ecole voile et vent

## Quelques photos...



Pot offert par la PJJ



Départ en retraite de Mme Geneviève Cranois et Mme Yvette Védolin

**MAIRIE**.....1, rue du Vieux Château  
Lundi,Mardi et Jeudi de 9h à 12h - Vendredi de 16h à 18h30.  
.....Tél. : 02 33 88 78 20 - Fax : 02 33 88 78 29  
.....mairie.brettevilleensaire@orange.fr

**COM. COM. DE LA SAIRE**.....Tél. : 02 33 20 49 94

**URGENCE EAU ET ASSAINISSEMENT**  
.....Tél. : 0811 900 800

**SALLE POLYVALENTE**  
Rue du Vieux Château.....Tél. : 02 33 88 78 25

**CAMPING** - Route du Fort.....Tél. : 02 33 22 27 60

**ECOLE**.....

Maternelle (Philippe Picot).....Tél. 02.33.88.78.23  
Maternelle (Armelle Gallien).....Tél. 02.33.88.78.26  
Primaire.....Tél. 02.33.88.78.22

**RESTAURANT ET GARDERIE SCOLAIRE**  
Rue du Vieux Château.....Tél. : 02 33 88 78 25

**AMICALE CATHOLIQUE**.....

M. Mabile, prêtre.....Tél. : 02 33 22 42 00

**ANCIENS COMBATTANTS**  
G. Onfroy.....Tél. : 02 33 22 29 16

**CLUB DES AINÉS**  
M. Pottier.....Tél. : 02 33 22 00 10

**FOOTBALL CLUB**  
P. Mariette.....Tél. : 02 33 93 67 08

**LES ENFANTS DE BRETTEVILLE**  
S. Lemeray.....Tél. : 02 33 20 19 43

**SOCIÉTÉ DE CHASSE**  
E. Renaux.....Tél. : 06 26 25 14 23

**LA CHESNÉE**  
M. Groult.....Tél. : 06 77 66 92 61

**ASSOCIATION DU CAMPING**  
B. Guerrand.....Tél. : 06 08 67 22 81

**COMITE DES FETES**



# Bretteville infos

## Commission de rédaction et de distribution du bulletin :

Denis ARNAUD  
Bernard BUARD  
Pascale BROSTIN  
Karine WURTH

## Conception et impression :

Imprimerie  
Artistique Lecaux  
02 33 88 52 52

## Crédits photos :

Louis LEFEVRE  
Nadine SONNTAG  
La commission



**La salle du conseil est  
toujours à disposition  
des artistes locaux**

# Memento